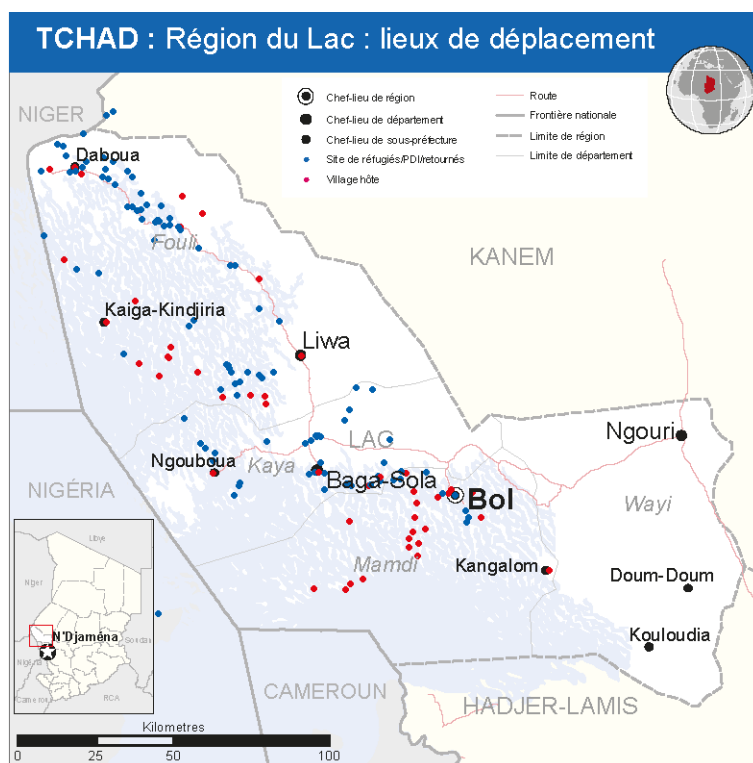




Ce rapport a été produit par OCHA en collaboration avec les partenaires humanitaires et concerne les vagues de déplacements internes depuis le 21 juillet 2015. Il est publié par OCHA Tchad et renseigne sur les indicateurs des clusters des mois de septembre et octobre 2018.

Faits saillants

- **Des attaques d'un groupe armé continuent d'affecter régulièrement les villages dans les zones frontalières**, notamment dans les environs de Kaiga-Kindjiria et Ngouboua. L'accès humanitaire y reste limité.
- **De nouveaux déplacements de population ont été signalés dans la province** à la suite des incidents sécuritaires ainsi qu'en raison d'un sentiment d'insécurité persistant parmi les populations vivant dans les zones frontalières avec le Niger et le Nigeria.
- **Les incidents de protection et les violences basées sur le genre continuent d'augmenter**, avec une hausse importante enregistrée au mois d'octobre.
- A deux semaines de la fin de l'année, **moins de 26 pour cent des financements requis pour la province du Lac en 2018 ont été couverts**. \$US 120,2 millions étaient nécessaires en 2018 pour fournir une assistance aux 353 000 personnes les plus vulnérables dans la province du Lac.



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.
Sources : OCHA, CCCM, OIM, OSM

162 755

déplacés estimés depuis mai 2015

Dont :

- 124 078 déplacés internes
- 38 677 retournés tchadiens

Source : Cluster Abris / AME / CCCM – OIM (Matrice de suivi des déplacements de juillet 2018)

51 000

déplacés internes retournés dans leurs villages d'origine

Sources : évaluations multisectorielles de février et juin 2017

11 319

réfugiés dont 7 658 dans le camp de Dar-es-Salam depuis janvier 2015.

Source : HCR/CNARR (30/11/2018)

Historique de la crise

Depuis début 2015, la province du Lac est sévèrement affectée par l'impact de la crise nigériane. Les opérations militaires en cours et les incidents sécuritaires (attaques contre les villages, vols de bétail, UXOs), particulièrement dans les zones frontalières avec le Nigeria et le Niger, ont entraîné le déplacement de plus de 130 000 personnes et affecté les communautés locales déjà vulnérables. La fermeture des frontières avec le Nigeria, l'instauration et la prolongation de mesures liées à l'état d'urgence, ainsi que les restrictions de mouvements qui en résultent, ont eu un impact négatif sur les moyens d'existence des ménages, augmentant l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Dans un contexte de faible accès aux services essentiels de base (santé, éducation, eau), les déplacements exercent une pression accrue sur les structures existantes.

Aperçu de la situation

La situation sécuritaire reste régulièrement marquée par des incidents sécuritaires affectant les populations civiles dans les zones frontalières et insulaires. Ainsi, plus d'une vingtaine d'attaques contre des civils ont été rapportées entre septembre et décembre, causant la mort et l'enlèvement de civils ainsi que le pillage de vivres et de bétail – notamment dans les sous-préfectures de Kaiga-Kindjiria et Ngouboua, où vivaient près de 42 000 personnes déplacées, régulièrement touchées par l'insécurité. Ces incidents seraient principalement commis par des éléments armés s'attaquant aux forces de sécurité et de défense et aux populations civiles.

Face à ce contexte fragile, de nouveaux déplacements de population ont été enregistrés dans la province. Début novembre, suite au **vol de bétails survenu dans les environs de Ngoria**, où une personne a été tuée, 20 ménages ont fui Ngoria 2 et 3 et se sont installés à Ngoria 1. Ces déplacements étaient déjà précédés par d'autres mouvements de population dans la province, liés aux différents incidents sécuritaires des derniers mois. Au moment de **l'attaque de la base militaire de Kaiga-Kindjiria le 10 octobre 2018, où 22 militaires auraient trouvé la mort**, des mouvements de populations ont été signalés en direction de Kiskawa et Tataverom mais les populations qui ont fui seraient rentrées après l'accalmie. Lors de **l'attaque de Diamerom et de Mayrom les 18 et 19 juillet 2018**, une vingtaine de personnes ont été tuées par des membres présumés d'un groupe armé. Suite à cette attaque, environ 90 ménages se sont déplacés - dont 80 sont installés à Kindjiria Gana et 10 autres à Kri Kara. Certaines populations se déplacent aussi parfois de manière préventive et ponctuelle lorsqu'elles craignent d'éventuelles attaques.

Les îles situées le long des frontières du Niger et du Nigeria feraient régulièrement l'objet d'incursions de membres présumés de groupes armés, entraînant de potentiels risques de protection. Début décembre, il a été signalé le retrait des forces de défense et de sécurité nigérianes le long de la frontière du Niger et de la rivière Komadougou, pouvant entraîner un important vide sécuritaire. De même, la fin de l'opération militaire 'Amni Fakhat' de la Force Multinationale Mixte ainsi que la fin de la saison des pluies pourrait entraîner certains vides sécuritaires ainsi que des risques de protection. Après l'attaque du 10 octobre, la base de l'armée tchadienne de Baga Sola a été redéployée à Kaiga-Kindjiria. Cette délocalisation contribue à sécuriser la zone frontalière mais risque également de créer un vide sécuritaire autour de Baga Sola. Il est essentiel que les forces de sécurité et de défense renforcent leur présence dans ces zones.

Les incidents sécuritaires récurrents ont également un impact sur l'accès des partenaires humanitaires dans les zones frontalières de Tchoukoutalia, Kaiga Kindjiria et Boma. L'accès reste également limité dans les zones insulaires en raison de défis sécuritaires et logistiques, limitant la présence opérationnelle des partenaires. Début octobre, après une série d'attaques ayant entraîné la mort de militaires et de civils dans la province du Lac, plusieurs acteurs humanitaires ont temporairement suspendu leurs activités dans les zones frontalières du Nigéria et du Niger, en particulier dans les îles au sud de Bol et sur l'axe vers Kaiga-Kindjiria – afin d'éviter que des humanitaires ou des bénéficiaires soient ciblés. Alors que la situation sécuritaire reste fragile, le gouvernement a mis en place des mesures de sécurité strictes afin de garantir l'accès. Une réunion organisée par OCHA s'est tenue le 6 novembre avec les autorités et les partenaires locaux pour plaider en faveur de l'accès humanitaire dans la province du Lac.

Grâce aux efforts du gouvernement, au plaidoyer efficace des humanitaires et à l'échange régulier d'informations - **la plupart des partenaires ont progressivement repris leurs activités dans les zones où l'aide humanitaire avait temporairement été suspendue** - notamment l'assistance alimentaire à Kaiga-Kindjiria. Toutefois, l'insécurité continue de perturber les activités halieutiques et agropastorales dans la zone. Malgré les efforts du gouvernement pour sécuriser la zone, un sentiment d'insécurité continue d'être rapporté parmi les populations locales. **La coordination civilo-militaire (CM-Coord) permet d'assurer une liaison étroite avec les autorités afin de plaider en faveur de l'accès humanitaire sécurisé, la protection des civils et de se tenir informé des opérations militaires dans la région.**

De septembre à novembre, plusieurs évaluations multisectorielles rapides ont été menées par la communauté humanitaire. **Du 9 au 10 novembre, une mission inter-agence (OCHA, HCR, UNICEF, IRC, PAM et Croix-Rouge tchadienne) s'est rendue à Kaiga-Kindjiria, dans le département de Fouli** pour évaluer la situation humanitaire. Au total, sept sites ou villages ont été couverts par la mission (Kaiga-Kindjiria, Kidjiria Gana, Yakou, Kri Kara, Ngoria 1, Ngoria 2, et Ngoria 3), dont trois ont accueilli de nouveaux déplacés. De manière générale, les récents déplacements sont liés aux attaques et à la crainte d'attaques éventuelles par des groupes armés, aux pillages de biens et de bétails, aux risques d'enrôlements forcés, mais aussi le besoin d'accéder à une assistance humanitaire. Les besoins prioritaires identifiés lors de la mission concernent l'accès à l'alimentation, à l'eau potable, aux soins de santé et aux abris et articles ménagers essentiels (AME). Les sous-clusters AME/Abris et

WASH prévoit une intervention à partir du 18 décembre pour répondre aux besoins dans la zone qui n'a pas bénéficié d'intervention d'urgence depuis 2016.

Afin de renforcer les moyens de subsistance de la population et promouvoir les activités économiques, le gouverneur de la province du Lac a annoncé la fin de l'interdiction de la pêche, début octobre. Des mesures interdisant la pêche et la vente de poisson avaient été prises pour faciliter les opérations militaires et les patrouilles dans le lac. La pêche est toujours interdite dans les zones frontalières jugées dangereuses, à l'ouest de Ngouboua, Kaiga Kindjiria, Boma et Tchoukoutalia. Alors que les marchés de vente de poisson sont en train de rouvrir, renouvelant la source de revenus de nombreuses familles, la fermeture des frontières et les restrictions de circulation limitent toujours les activités agricoles, d'élevage et de pêche ainsi que les échanges commerciaux entre le Tchad et les pays voisins (Nigéria, Cameroun et Niger). Cela a un impact négatif sur la situation économique et la situation alimentaire des personnes déplacées et des communautés d'accueil, augmentant le risque d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Les incidents de protection et les cas de violences basées sur le genre (VBG) continuent d'augmenter. Au total, 1 365 incidents de protection ont été rapportés de janvier à octobre et plus de 1 520 cas de VBG, avec une hausse importante du nombre de cas rapportés en octobre, liée à la montée des eaux du Lac à cette période. Les auteurs présumés des incidents de protection incluent également les hommes en uniforme.

Quatre incendies d'origine inconnue sont survenus entre octobre et novembre, dont un à Kaiga-Kindjiria, deux à Boma et un à Ngouboua. L'incendie de Kaiga-Kindjiria, du 17 octobre 2018, a fait un blessé et entraîné la destruction de 181 abris. La période sèche actuelle est marquée chaque année par des incendies récurrents dans les foyers, créant des dommages matériels et un besoin d'appui en abris et articles ménagers essentiels. Les partenaires humanitaires ont mis en place des activités de sensibilisation dans toute la bande ouest de la province (Ngouboua, Tchoukoutalia, Boma et Kaiga-Kindjiria).

Selon les résultats de l'enquête SMART de mai à septembre 2018, la malnutrition chronique persiste malgré tous les efforts fournis par les acteurs dans la province. Alors qu'une baisse de la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) et de la malnutrition aiguë sévère (MAS) a été observée, la malnutrition chronique serait en augmentation dans la province du Lac. Le taux de MAG rapporté est de 10.5% et celui de MAS est de 1.8%. En 2017, à la même période, le taux de MAG était de 18.1% et celui de MAS de 4.1%. Quant à la malnutrition chronique, la prévalence pendant les trois dernières années (2016, 2017 et 2018) est respectivement de 36%, 40% et 48.2%.

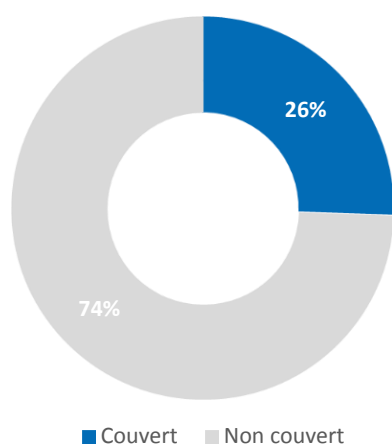
Financement

120,2 millions de dollars américains étaient nécessaires en 2018 pour fournir une assistance aux 353 000 personnes les plus vulnérables dans la région du Lac.

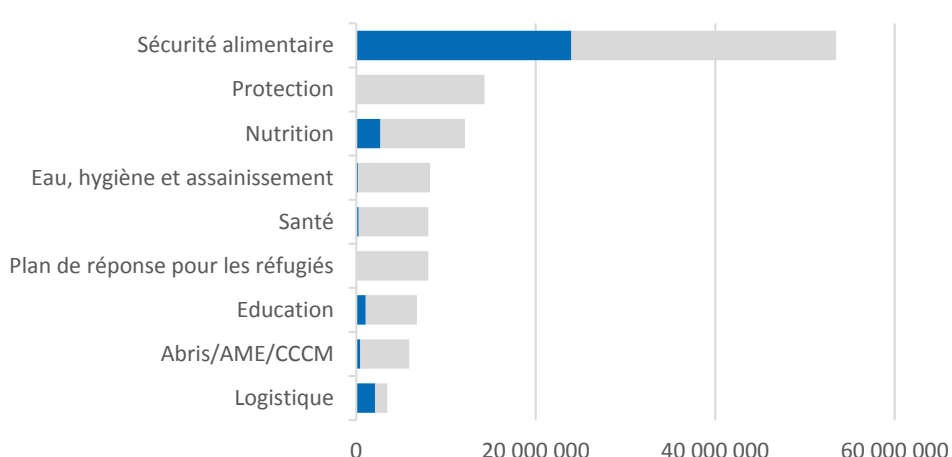
Secteur	Besoins financiers
Abris/AME/CCCM	5 907 641
Eau, hygiène et assainissement	8 218 607
Education	6 766 604
Logistique	3 440 632
Nutrition	12 101 690
Plan de réponse pour les réfugiés	8 021 686
Protection	14 285 745
Santé	8 021 730
Sécurité alimentaire	53 467 784
Total général	120 232 119

Au 14 décembre 2018, seulement **26% des 120,2 millions de dollars requis en 2018 (30,7 millions de dollars américains reçus) pour la réponse à la crise dans la province du Lac au Tchad ont été couverts.**

FINANCEMENTS REÇUS



PAR SECTEUR



Tous les partenaires humanitaires – y compris les bailleurs de fonds et les agences bénéficiaires – sont encouragés à informer FTS de toute contribution en argent et en nature en envoyant un courriel à fts@un.org

Réponse humanitaire (septembre et octobre 2018)



Abris / Articles ménagers essentiels (Sites spontanés et villages hôtes) – CCCM (Coordination et gestion des sites de déplacés – sites spontanés)

Chiffres clés sur la réponse :

- 2 738 kits d'articles ménagers essentiels (AME/NFI) ont été distribués.
- Aucun abri semi-durable n'a été construit au cours des deux mois.
- Dans le cadre du suivi des déplacements, l'OIM, a mené des évaluations sur les sites de Dar Naim 1, 2 et 3.

Besoins non-couverts, défis et contraintes :

- Les besoins les plus sévères en abris/AME concernent 3 309 ménages. Ils vivent dans des sites ou des villages, pour la grande majorité dans les sous-préfectures de Daboua et Kaiga Kindjiria et présentent d'importantes vulnérabilités.
- La période froide actuelle est marquée chaque année par des incendies récurrents dans les foyers, créant des dommages matériels et un besoin d'appui en abris et articles ménagers essentiels. Ainsi, en octobre, 181 ménages sinistrés par l'incendie du 17 octobre à Kaiga-Kindjiria ont reçu une assistance en abris et AME par la Croix-rouge tchadienne (CRT) et le CICR. Le manque de fonds flexibles et de stocks de contingence ne permet pas de répondre à ces urgences ponctuelles.
- Parmi les sept sites et villages évalués par la mission inter-agence (OCHA, HCR, UNICEF, IRC, PAM et Croix-Rouge tchadienne) qui s'est tenue du 9 au 10 novembre, seul Kaiga-Kindjiria a été couvert par les enregistrements de la DTM, qui datent de 2016. Les autres sites n'ont pas encore été enregistrés. Il est nécessaire de renforcer la couverture de la matrice de suivi des déplacements.
- Le plus grand défi pour le Cluster abris est la question du financement. Les opérations de la plupart de ses partenaires sont sous-financées. Le problème d'accès sur certains axes – particulièrement à cause des incidents sécuritaires – est aussi un obstacle.



Eau, hygiène et assainissement

Chiffres clés sur la réponse :

- 28 forages ont été réalisés en septembre et octobre 2018, soit un cumul de 551 forages sur un besoin estimé de 721 forages, promouvant l'accès à l'eau potable pour 275 500 personnes (soit au total 76% de taux d'accès à l'eau potable dans les sites et villages hôtes cibles).
- 369 latrines ont été réalisées en septembre et octobre 2018, soit un cumul de 8 781 latrines sur un besoin estimé de 13 789 permettant d'atteindre un taux de couverture de 65%.
- 1359 kits d'hygiène ont été distribués en septembre et octobre 2018, soit un cumul de 45 818 kits sur un besoin estimé de 61 301, soit un taux de couverture d'hygiène de 75%.
- Sévérité des besoins dans les sites : 35 sites avec un niveau de sévérité élevé ont été identifiés comme prioritaires. Ces sites se situent dans les sous-préfectures de Bol (6), Ngouboua (7), Baga Sola (6), Liwa (4), Kaiga Kindjiria (6) et Daboua (6).

76 %

Taux d'accès à l'eau potable dans les sites et villages hôtes cibles

Besoins non-couverts, défis et contraintes :

- Les acteurs WASH ont repris les activités après une concertation avec les autorités de la province du Lac suite aux incidents sécuritaires de septembre et octobre 2018.
- Sur huit forages à Kaiga-Kindjiria centre, quatre sont en panne. Dans les autres sites, un forage est en construction à Kindjiria Gana, un autre à Ngoréa 3, et un puit est en cours de construction à Kiri Kara. Plus de 1 400 ménages dépendent de l'accès aux points d'eau de Kaiga-Kindjiria.



Education

Chiffres clés sur la réponse :

- Sur l'ensemble de l'année 2018, 54 165 élèves ont reçu des matériels scolaires, dont 21 795 filles. Il n'y a pas eu de distribution en septembre et octobre.
- 195 enseignants et 169 membres des associations de parents d'élèves ont été formés en appui psychosocial et gestion des risques depuis le début de l'année 2018.
- 250 000 élèves dont 110 000 filles ont bénéficié de repas scolaires du PAM depuis le début de l'année 2018. Il n'y pas eu de distribution en septembre et octobre 2018.

176 000

Enfants ayant besoin d'éducation en situation d'urgence



Nutrition

Chiffres clés sur la réponse :

- Prise en charge de la malnutrition aigüe sévère (MAS) :
 - En septembre 2018, **1 943** enfants âgés de 6-59 mois souffrant de MAS ont été pris en charge.
 - En octobre 2018, **2 270** enfants âgés de 6-59 mois souffrant de MAS ont été pris en charge.
- Prise en charge de la malnutrition aigüe modérée (MAM) :
 - En octobre 2018, **9 801** enfants de 6-59 mois et **1 071** femmes enceintes et allaitantes souffrant de MAM ont reçu des suppléments nutritionnels.
 - **126 669** enfants de 6-59 mois et **26 969** femmes enceintes et allaitantes souffrant de MAM ont été assistés depuis le mois de janvier 2018.
- Prévention de la malnutrition :
 - La composante nutrition dans le programme d'assistance aux déplacés a été implémentée dans 97 sites au mois d'octobre 2018. Des messages clefs sur les bonnes pratiques familiales essentielles ont été diffusés auprès des communautés cibles.
 - 1 039 enfants âgés de 6-23 mois ont bénéficié de suppléments nutritionnels pour la prévention de la malnutrition dans les sites de déplacés.

20 027

Enfants souffrant de malnutrition aigüe sévère pris en charge de janvier à octobre 2018

- 164 enfants dépistés ont été référés vers des structures de prise en charge nutritionnelle.
- Résultats des dépistages de janvier à octobre 2018¹

Sites de déplacement

Mois	Total d'enfants dépistés	SAINS	MAG	MAM	MAS
Janvier	7 892	96.29%	3.71%	3.09%	0.62%
Février	6 383	94.27%	5.73%	4.89%	0.85%
Mars	9 010	94.61%	5.39%	4.42%	0.98%
Avril	8 213	95.31%	4.69%	4.04%	0.65%
Mai	7981	95.98%	4.02%	3.46%	0.56%
Juin	2983	94.67%	5.33%	4.86%	0.47%
Juillet	8149	95.78%	4.22%	3.56%	0.66%
Août	6811	95.83%	4.17%	3.60%	0.57%
Septembre	6853	95.08%	4.92%	4.32%	0.60%
Octobre	4906	96.66%	3.34%	2.91%	0.43%

Besoins non-couverts, défis et contraintes :

- Il est essentiel de renforcer le management des intrants nutritionnels afin d'éviter les ruptures de stock au niveau de certaines formations sanitaires.
- Les sous-clusters nutrition ont besoin d'être redynamisés.
- La gestion des données nutritionnelles nécessite d'être renforcée.



Protection / Services communautaires

Chiffres clés sur la réponse :

- **1 365 incidents de protection ont été rapportés parmi les 174 sites couverts par la Croix-rouge tchadienne (CRT) et par OXFAM de janvier à octobre 2018 (dont 187 en septembre et 259 en octobre).** Ces incidents rapportés comprennent en premier lieu les violations du droit à la propriété (pillages de bétails et de biens, taxes illégales), les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique (homicides, agressions physiques), les violences sexuelles basées sur le genre et les violations du droit à la liberté (enlèvements, arrestations arbitraires, travaux forcés). Au mois d'octobre, les hommes représentent 85 % des victimes et les femmes 15 %. Les présumés auteurs des incidents sont en majorité des groupes armés, suivis des forces de défense et de sécurité et des personnes parmi la population hôte. La plupart des incidents de protection ont été signalés dans les localités frontalières avec le Niger et le Nigeria notamment Kaiga-Kindjiria et Ngouboua. Sur les 259 incidents de protection du mois d'octobre, 45 % ont été référés vers des structures adéquates pour une prise en charge médicale ou juridique.
- Au-delà des incidents de protection enregistrés par les moniteurs de protection de la Croix-rouge tchadienne (CRT) et OXFAM, **le sous-cluster VBG a enregistré 223 cas de violences basées sur le genre (VBG) en octobre, et 179 cas en septembre 2018.** Les principaux cas sont des dénis de ressources, des violences psychologiques et des agressions physiques. Toutefois les cas de violences sexuelles rapportés sont récurrents et complexes et nécessitent une attention particulière de la part des responsables administratifs et sécuritaires.
- La précarité des conditions de vie engendre des situations de VBG au sein des communautés. Les pesanteurs socio-culturelles et la valorisation des liens parentaux aux détriments de solutions face aux violences bloquent la poursuite judiciaire malgré la disponibilité des acteurs à apporter une aide juridique et une assistance judiciaire (41% des survivantes ont reçu une aide juridique en septembre et 43% en octobre). Cette situation entraîne une recrudescence des incidents. La majorité des survivantes de VBG a reçu un appui psychosocial. La prise en charge médicale reste faible en raison de l'insécurité dans certaines localités (18% ont reçu un appui médical en septembre et 22% en octobre). Les menaces d'enlèvement par des groupes armés,

1 365

Incidents de protection rapportés de janvier à octobre 2018

¹ Dans les sites couverts par le PAM

auxquelles font face les femmes concernées, limitent leurs mouvements, impacte leurs activités socioéconomiques et entraîne des conséquences psychologiques.

Besoins non-couverts, défis et contraintes :

- Un défi majeur pour répondre aux besoins humanitaires dans la province du Lac est le manque d'informations mis à jour et fiables sur les risques et les mouvements des personnes déplacées. Un second défi est le problème d'accès physique à certains sites pour des raisons de sécurité et des conditions géographiques.
- L'absence d'un cadre de référencement pour les cas de protection ainsi que la faible qualité et disponibilité des services multisectoriels pour une prise en charge holistique et adéquate des victimes reste un défi majeur. Le cluster protection travaille sur la mise en place d'un cadre de référencement et prépare une formation visant les moniteurs de protection afin de renforcer la prise en charge multisectorielle des survivants de violations de droits humains.
- Le manque de prise en charge légale, lié à l'insuffisance des structures judiciaires dans la province, à la méconnaissance des procédures par les victimes, et à la peur de représailles et de stigmatisation, pousse les victimes à décliner l'assistance juridique.



Santé

Informations non parvenues – une mise à jour sera faite lors de la prochaine publication du rapport de situation



Sécurité alimentaire / Moyens d'existence

Chiffres clés sur la réponse :

- Distributions de vivres :
 - **En octobre 2018, les distributions alimentaires ont atteint 49 465 personnes** soit 2 618 réfugiés et 46 847 déplacés internes.
 - **En septembre 2018, les distributions alimentaires ont atteint 177 987 personnes** soit 2 618 réfugiés et 71 072 déplacés internes et 104 297 personnes des communautés hôtes.
- Transferts monétaires (qui incluent aussi bien l'assistance alimentaire que l'appui aux moyens d'existence) :
 - En octobre 2018, les transferts monétaires ont atteint 25 502 personnes soit 6 932 réfugiés, 18 426 déplacés et 144 personnes des communautés hôtes.
 - En septembre 2018, les transferts monétaires ont atteint 61 754 personnes soit 6 534 réfugiés, 55 038 déplacés et 182 personnes des communautés hôtes.
- Soutien aux moyens d'existence :
 - En octobre 2018, les activités de soutien aux moyens d'existence ont touché 2 606 personnes soit 1 846 hôtes et 550 déplacés et 210 retournés. Les activités incluent le déstockage, la santé animale (vaccination, formation d'auxiliaires vétérinaires, distribution de kits vétérinaires), la distribution des petits ruminants aux ménages, la construction/réhabilitation de puits pastoraux, la distribution de semences maraichères et pluviales, les kits maraichers, et la formation et l'encadrement des producteurs.

49 465

Personnes
bénéficiaires
d'assistance
alimentaire en octobre
2018

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

M. Abdoulaye Sawadogo, Chef de bureau adjoint, sawadogo@un.org, +235 68 85 10 05
Mme Naomi Frerotte, Chargée d'Information Publique, frerotte@un.org, +235 66 90 16 33

Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad> ou vous inscrire à notre [liste de distribution](#).